

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Fedasil : création de places médicales et prolongation des places pour mineurs non accompagnés à Bordet

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la création de places médicales et la prolongation du tarif COO pour l'accueil des demandeurs d'asile.

Plus concrètement, il s'agit de :

- la création de 19 places médicales individuelles et jusqu'à 30 accompagnateurs organisée par Caritas International pour une période indéterminée à partir du 1er janvier 2024
- la prolongation pour une durée indéterminée de l'application de 95 places d'accueil du centre d'accueil de Bordet pour les mineurs étrangers non accompagnés dont l'âge est incertain

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be